

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : SALINS LES BAINS 39110

NOM et PRENOM : MARAUX Jean
NE(E) LE : 08/02/1923
LIEU DE NAISSANCE : SAIZENAY 39110
PROFESSION : GENDARME



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
GENDARME	7e LG M	ALGER	26/07/57	ACCIDENT	SALINS LES BAINS



ANNÉE 1923

Deubee Regarde



NAISSANCES

Le présent registre, contenant *un* feuillet, celui-ci et le dernier compris, a été coté et paraphé par Nous, Président du Tribunal de première instance d'Arbois, pour servir à constater les Naissances, en la commune de *Saizenay* pendant le cours de l'année mil neuf cent vingt-trois.

Fait à Arbois, le vingt décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pour le Président du Tribunal :

Le Juge,

Deubee Regarde

Le huit février mil neuf cent vingt trois dix sept heures est né Jean Arsène Antoine du sexe masculin de l'ami Lucien Maraux vingt six ans cultivateur et de Lucie Marie Laure Voitey vingt deux ans cultivatrice son épouse domiciliés à Saizenay. Dressé le dix février mil neuf cent vingt trois à dix heures sur la déclaration du père, en présence de Albérie Bourrier cultivateur et de Jules Bernard cultivateur les deux domiciliés à Saizenay qui lecture faite ont signé avec le déclarant et nous Lucien Parquet maire de Saizenay.

L. Parquet
Parquet

Ami Monauze
Bourrier

1
Saizenay
de
1923
Arsène Antoine
février 1923
Jean Arsène
Antoine Maraux
contrat de
mariage en
mairie de Saizenay
avec M^{lle} Lucie
Marie Josephine
Billoumbois le
27 Sept 1945
Le Maire
Maraux
Décédé à Alger
le 25 juillet 1957
Parquet

Jean

MARAUX

1923 - 1957

HERICOURT

26 juillet 1957

Alger

Gendarme au 4^e Escadron de la 7^e Légion
de Gendarmerie Mobile.

Paris, le 6 décembre 1957

Le Secrétaire d'Etat
aux Forces Armées
"Terre"

DECIDE

que le Gendarme MARAUX Jean, Arsène, Antoine,
de la 7^e Légion de Gendarmerie Mobile, né
le 8 février 1923 à SAIZENAY (Jura), dé-
cédé le 26 juillet 1957, des suites de blessures
reçues accidentellement en service commandé,
dans une unité participant au maintien de l'ordre
en Algérie,

est " Mort pour la France "

Décision N° 220 PC - 7/EC

Lieu de l'accident : Rue de Constantine à
HUSSEIN-DEY (Algérie).

Carrefour Tramoy de l'Aubépie .

Collision avec véhicule militaire Renault 4 x 4
conducteur cavalier HUBERT de l'Ecole de ca-
valerie d'HUSSEIN-DEY .

Circonstances de l'accident :

Le motocycliste conducteur de la B.M.W. 235
625 s'est déporté franchement sur sa gauche
pour éviter un véhicule civil débouchant sur sa
droite ; est entré en collision avec une camion-
nette venant en sens inverse .

Date et heure : 26 juillet à 13 h. 40

Transporté à l'Hôpital Militaire Maillot à
ALGER , le gendarme MARAUX (Jean) est dé-
cédé peu après son admission .

Jean MARAUX est titulaire de la Médaille du
Combattant volontaire de la Résistance et de la
Médaille Commémorative des opérations de sé-
curité et de maintien de l'ordre en A.F.N. , avec
agrafe " Maroc - Tunisie " .

